

AXE 2 : Le développement économique de BOCAGE-HALLUE inscrit dans la promotion d'une véritable identité territoriale

Les orientations générales du projet

Consolider le tissu artisanal et inscrire les activités innovantes au cœur du projet communautaire.

- Améliorer la connaissance du tissu artisanal local et des besoins à prendre en compte :
 - constituer un observatoire ;
 - identifier les activités à conforter sur place ou qui nécessitent une nouvelle implantation.
- Accompagner spécifiquement les activités artisanales axées sur l'innovation.

Définir une offre territoriale innovante et une stratégie de communication destinées aux entreprises exogènes.

- Placer l'extension de la zone d'activité communautaire sous le signe de l'innovation :
 - privilégier les secteurs de la recherche et de l'innovation en lien avec les dynamiques initiées par la métropole amiénoise ;
 - étudier la faisabilité d'un hôtel d'entreprises et d'une pépinière afin de favoriser l'installation de nouvelles activités.
- Faire connaître aux entreprises l'offre qui leur est faite, par la mise en lumière des atouts du territoire en termes de cadre de vie, d'équipements et de services, d'offre d'emplois locale, de systèmes d'acteurs encadrants, etc.
- Travailler à une communication commune avec Amiens Métropole dans le cadre des salons nationaux spécialisés.
- Élaborer un plan de prospection ciblé sur les entreprises innovantes du tertiaire supérieur et les start-up.
- Faire correspondre, à terme, l'offre et la demande d'emplois (fichiers à disposition des entreprises en partenariat avec les organismes publics associés).

Conforter l'évolution de l'activité agricole dans ses spécificités locales et ses initiatives de diversification.

- Préserver les prairies de toute urbanisation là où elles sont essentielles pour le maintien de l'élevage.
- Identifier les secteurs et conditions à prévoir pour l'éventuelle installation de grandes unités d'élevage.
- Valoriser la diversification de l'activité agricole, que ce soit dans la vente en circuits courts¹, l'accueil et l'hébergement touristique.
- Favoriser la reconversion d'anciens locaux agricoles inadaptés à l'évolution de l'activité.
- Proposer de nouveaux espaces aménagés pour des marchés de plein vent, notamment dans le secteur EST où la vente en circuit court se développe.
- Réserver des périmètres fonciers au développement d'autres formes de cultures agricoles (maraîchage, agriculture « bio », etc.).
- Encourager la transversalité des filières et des activités en faisant connaître aux artisans et autres acteurs économiques locaux, les ressources en biomasse agricoles disponibles sur le territoire.

Organiser un développement touristique générateur de valeur ajoutée à travers une offre de séjours.

- Animer un point d'information touristique.
- Articuler le projet local avec les thématiques et territoires voisins attractifs en matière de tourisme.
- Étudier les perspectives de développement touristique du territoire au bénéfice de son attractivité :
 - qualifier l'offre actuelle ;
 - concevoir un schéma de développement susceptible de faire de la CCBH un territoire de séjours pour différents publics.
- Inscrire la vallée de l'Hallue dans le projet de développement touristique sans altérer sa richesse environnementale :
 - le golf d'Amiens, les offres de produits locaux, le cadre paysager et le patrimoine sont autant d'atouts de la vallée qui lui confèrent une identité et une attractivité potentielle. Le développement de cette dernière ne pourra se faire qu'en valorisant et respectant ces atouts dans un « tourisme responsable ».
- Promouvoir des circuits de découverte :
 - articuler les circuits de randonnée existants et les adapter pour favoriser la découverte des patrimoines ;
 - identifier, baliser et animer les circuits de découverte en proposant l'intervention de guides.
- Associer à la dynamique de développement l'activité agricole et les autres structures locales susceptibles d'enrichir l'offre touristique :
 - accompagner l'offre d'hébergement touristique lorsqu'elle contribue au projet par sa qualité ;
 - associer les clubs et structures concernés par les activités de randonnée dans leurs différents modes.
- Inscrire le projet local dans les thématiques porteuses à l'échelle du département : mémoire, nature & vallées :
 - prendre en compte la dimension interterritoriale de thèmes forts susceptibles de dynamiser le développement touristique :
 - la mémoire de la Grande Guerre (Val de Somme, Coquelicot),
 - nature et vallées (Val de Somme, Amiens Métropole).
- Animer un point d'information touristique.



¹Vente en circuits courts: Est considéré comme circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Ce système permet l'approvisionnement de produits frais, témoins d'une certaine traçabilité couplée à des prix raisonnables. Le soutien à l'économie locale, l'émergence de valeurs plus environnementales et la montée des préoccupations pour la santé accompagnent le développement des circuits courts. La chambre d'agriculture de la Somme accompagne ce mode de diversification de l'activité en animant différents réseaux dont « BIENVENUE à la ferme » et « Terroirs de PICARDIE ».

Projets	
	Développement du pôle touristique de Naours
	Projet Vallée de l'Hallue
	Point d'info touristique
	Itinéraire de randonnée interterritoriale
	Circuits de découverte
	Mise en réseau des chemins de randonnée
	Gîtes et chambres d'hôtes
Existant	
	Château
	Sélection de panoramas
	Diversification des exploitations agricoles
	Gîtes et chambres d'hôtes
	Camping

